

A qui appartient la Bible ?

M. Messaoud Boudjenoun*

Ce livre qui a pour titre « *A qui appartient la Bible ?* » est l'œuvre d'un savant historien et universitaire américain d'origine slave. Il a pris la peine de procéder à une recherche poussée des premiers textes judéo-chrétiens, des débuts jusqu'à leur codification complète. Une telle histoire d'un grand spécialiste chrétien projette une lumière utile sur de longues périodes historiques plus ou moins connues du grand public. Un tel livre mérite d'être traduit en plusieurs langues, notamment en langue arabe, pour servir d'outil de travail à nos spécialistes et à nos prédicateurs. Longtemps, l'idée d'une *Bible unique*, commune aux Juifs et aux Chrétiens, a prévalu parmi les gens, aussi bien Chrétiens que les adeptes des autres confessions.

Mais au fur et à mesure des études et des analyses qui ont été consacrées à ce corpus de textes religieux, datant de plusieurs millénaires, il s'avère qu'il n'y a pas une seule mais *plusieurs Bibles*. La dernière étude faite par le Pr Jaroslav Pelikan, historien du Christianisme, le confirme nettement. En effet, dans un ouvrage¹ consacré à l'histoire de l'Ancien

*. Journaliste, écrivain, traducteur.

1. Jaroslav Pelikan, *A qui appartient la Bible ?* éd. La Table Ronde, Paris, 2005.

et du Nouveau Testament, l'auteur a réussi à disséquer avec minutie et objectivité les diverses variétés de Bibles existantes et à montrer les points de différenciation entre elles. Dès l'introduction de son livre, on lit : *« Prenons une variante de la vieille plaisanterie du rabbin, du curé et du pasteur, qui se rendent ensemble au bar. Trois américaines profitent de leur pause-déjeuner, au bureau, pour faire un tour dans la librairie, de l'autre côté de la rue. L'une d'elles est de religion juive alors que les deux autres sont chrétiennes : l'une catholique, l'autre protestante. Comme c'est le moment de Pâques et de la Pâque (Pessah), fêtes étroitement liées mais célébrées pourtant à des dates différentes, chacune d'elles veut acheter une Bible pour sa fille. Or, chacune doit acheter une Bible différente, de sorte qu'un employé scrupuleux devrait demander à chacune d'elles : Quelle Bible désirez-vous ? »*.

En effet, tout acheteur ou lecteur anglophone, de quelque obédience religieuse qu'il soit, ne peut être que perplexe devant la multiplicité des traductions de la Bible en anglais ... De plus, l'acheteur est en droit d'attendre *« la Bible, toute la Bible et rien que la Bible »*. Reste que la table des matières ou le sommaire – techniquement appelé (e) *« le canon »*, d'un mot grec signifiant *« règle »* – est fondamentalement différent (e) selon les Bibles choisies. La différence entre la Bible hébraïque et les Bibles chrétiennes est la plus grande : il n'y a pas de Nouveau Testament dans la première, de sorte que la cliente juive devrait pouvoir demander : *« Rien que la Bible »*¹ – surtout si, lors de son dernier voyage d'affaires, elle a examiné la *« Gideon Bible »*² mise à sa disposition dans sa chambre d'hôtel et qui inclut le Nouveau Testament. Mais la Bible protestante est également très différente de la Bible des catholiques romains, parce qu'elle ne contient pas les *Apocryphes*, si bien que la cliente catholique pourrait légitimement demander : *« C'est bien toute la Bible ? »*. *On voit parfois que ces différences sont extrêmement techniques et qu'elles n'intéressent que les spécialistes, mais dix minutes de lecture comparative dans la librairie devraient suffire à n'importe qui pour relever les différences »*.

1. C'est-à-dire la Bible hébraïque ou le Tanakh.

2. Il s'agit de la Bible protestante.

Il est vrai que les savants et théologiens musulmans ont relevé, depuis fort longtemps, les contradictions et les divergences, opposant les différentes sectes chrétiennes, dans leurs polémiques avec les théologiens chrétiens, comme l'avaient fait le cadî 'Abd Al-Djabbâr, Al-Baqilâni, Al-Warrâq, Al-Djâhiz, Ibn Hazm, Al-Ghazâlî, Ibn Taymiyya et autres. Mais ces critiques se sont limitées aux textes de l'*Évangile*, puisque les controverses religieuses opposaient surtout les musulmans aux chrétiens. Aussi, les savants musulmans n'ont-ils pas accordé une grande importance aux différences entre les Bibles, d'autant plus que la réforme de Luther qui donna lieu à une nouvelle *Bible dite protestante* est venue tardivement. Cela n'a pas empêché pour autant certains savants musulmans parmi les anciens de s'intéresser à ces différences et de les signaler.

C'est ainsi qu'Ibn Hazm, dans son *Fisal* a signalé que la loi qu'a fait traduire Ptolémée II par les « *Septante* » est différente sur bien des points, de celle écrite par Esdras. De son côté, Al-Djuwaïni a cité les versets faisant état de l'âge des patriarches, pour montrer que les Juifs et les chrétiens n'utilisent pas la même Bible. C'est ainsi, écrit-il « *que dans la Torah qui se trouve entre les mains des Juifs, Adam sur lui le salut, lorsqu'il eut 130 ans, engendra Seth ; et dans celle qui se trouve entre les mains des chrétiens, lorsqu'Adam eut 230 ans, il engendra Seth* ».

Pour Al-Djâhiz, l'altération de la Torah est en grande partie le fait de ses traducteurs. Quant à Al-Qarâfi, il situe cette altération lors de la rédaction de la *Septante*.¹

Par contre, certains savants musulmans modernes se sont intéressés à ces différences. L'un de ces savants est le cheikh Rahmatoullah Al-Hindi, un théologien indien du dix-huitième siècle qui a consacré toute sa vie à réfuter les attaques des chrétiens contre l'Islâm et son Prophète. Dans son célèbre livre *Idhâr Al-Haqq* (Manifestation de la vérité)², il écrit : « *La canonicité des livres admis par les conciles fut*

1. Cf. la littérature polémique musulmane contre le Christianisme depuis ses origines jusqu'au XIII^e siècle par Ali Bouamama, édition ENAL, Alger, 1988.

2. Rahmatoullah Al-Hindi, *Manifestation de la vérité*, éditions Créadif Livres, Île de France, 1992.

reconnue par tous les Chrétiens jusqu'en 1200, époque à laquelle commença à apparaître la secte des Protestants qui éleva des doutes à l'égard des livres de Baruch, de Tobie, de Judith, de la Sagesse, de l'Ecclésiaste¹ et des Macchabées ; elle refusa également de reconnaître dans son entier le livre d'Esther² dont elle n'accepta que les neuf premiers chapitres et trois versets du dixième, à l'exclusion des six autres. Elle se fonde en cela sur plusieurs raisons :

- 1. Les livres dont il s'agit ont été écrits en hébreu ou en chaldéen et on ne les retrouve plus dans aucune de ces langues.*
- 2. Les Hébreux ne les reconnaissent pas comme inspirés.*
- 3. Le caractère inspiré de ces livres n'est pas reconnu par l'unanimité des Chrétiens.*
- 4. Jérôme³ a dit que ces livres ne sont pas suffisants pour déterminer et prouver des points du dogme.*
- 5. Callus dit que ces livres n'étaient pas lus partout. Cet argument reprend celui du N° 3, c'est-à-dire au défaut d'unanimité parmi les Chrétiens à l'égard de la canonicité de ces livres.*
- 6. Eusèbe dit (Liv IV. 23) que ces livres ont été altérés, surtout celui des Macchabées »*

L'auteur fait remarquer la remise en cause par les protestants de l'autorité des premiers Chrétiens qui ont admis l'authenticité de livres dont on n'a plus les originaux, qui sont rejetés par les Hébreux eux-mêmes, et dont les textes, celui surtout du 2^e livre des Macchabées, ont été altérés. Cependant, les catholiques, fidèles aux traditions de leurs premiers théologiens, conservent encore ces livres dans leur canon.

1. Livre de la Bible hébraïque, composé de cinq rouleaux.

2. Livre de la Bible hébraïque.

3. Docteur de l'Eglise, a traduit la Bible en latin. Cette traduction sera connue sous le nom de *Vulgate*.

D'autres chercheurs musulmans, à l'image du Sud Africain Ahmed Deedat, se sont intéressés à cette diversité des Bibles à laquelle ils ont consacré beaucoup de travaux. Un autre de ces chercheurs, un ancien chrétien devenu musulman et soufi, Didier Ali Hamoneau¹, s'est intéressé, lui aussi, à cette diversité de Bibles. Dans son étude consacrée à ce sujet, il est arrivé à ce résultat : « *Le mot Bible est d'origine grecque et signifie simplement les livres* » (Ta Biblia). C'est la même racine qui a donné bibliothèque.

La Bible catholique comprend 73 ouvrages écrits par une soixantaine d'auteurs différents, transmettant soit des révélations, soit écrivant sous inspiration, soit relatant des récits dont ils furent témoins de leur propre volonté, sans qu'il y ait révélation implicite. Les Chrétiens distinguent deux parties : *l'Ancien Testament* (avant Jésus-Christ) et *le Nouveau Testament* (après Jésus-Christ). Les Juifs ne reconnaissent que l'Ancien Testament (qui commence par la Torah). Le mot *Testament* utilisé par les Chrétiens est d'origine latine, c'est la traduction latine d'un mot grec (diathéki) qui signifiait à la fois testament et alliance.

1. La Bible hébraïque (le Tanakh)

La Bible hébraïque est appelée Tanakh par les Juifs. Tanakh signifie « *Torah- Nebiim- Ketoubim* ». C'est une abréviation. La Bible hébraïque est constituée de 3 sections :

1. *Torah* qui signifie la Loi.
2. *Nebiim* qui signifie les Prophètes.
3. *Ketoubim* qui signifie les Ecrits.

1. *La Torah* (Loi) est appelée *Pentateuque* par les Chrétiens, car elle contient cinq livres, attribués à Moïse par la tradition. Ces cinq livres sont : *la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome.*

1. Didier Ali Hamoneau, *la Torah, l'Évangile, le Coran : étude critique*, éditions Andalousie, Paris, 1993.

2. *Les Nebiim* (les Prophètes) contiennent huit livres : *Josué, Judges, Samuel, Rois, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et les douze Prophètes*.

3. *Les Ketoubim* (Ecrits) contiennent onze livres : *Louanges* (ou *Psaumes* pour les Chrétiens), *Job, Proverbes, Ruth, Cantique des Cantiques, Qôhélet* (ou *Ecclésiaste* pour les Chrétiens), *Lamentations, Esther, Daniel, Esdras-Néhémie et Actes des Jours* (ou *Chroniques* pour les Chrétiens).

Cette liste (ou *canon*) des Ecrits sacrés hébraïques est très ancienne. Jésus, dans les versions de l'Évangile, s'y réfère souvent en la désignant sous l'expression : *La Loi et les Prophètes*. Quelque fois c'est la liste entière qui est appelée *la Loi* (Torah), sous-entendu avec les autres sections (Nebiim, Ketoubim). Pour la tradition juive, tous ces textes sont sacrés, mais par ordre décroissant. La Torah proprement dite contient des révélations de Dieu à Moïse, elle est fondatrice de la religion et de l'État d'Israël. Les Prophètes viennent seulement en appui de la Torah et les Ecrits en complément. Mais l'ensemble reste lié. Les autres livres juifs, comme *le Talmud*¹, font l'objet d'une étude séparée et leur importance est nettement distinguée de celle du livre saint.

Les Chrétiens ont conservé *l'Ancien Testament* (Tanakh) juif, mais en bouleversant l'ordre canonique qui avait un sens établi en fonction du degré de sacralité, dans les trois sections du Livre. De plus, les chrétiens ont ajouté des livres que les Hébreux avaient déclarés apocryphes (d'authenticité douteuse), à savoir : Le livre de la Sagesse, Siracide (ou l'Ecclésiaste), Judith, Tobie, Macchabées, Baruch. Les orthodoxes ajoutèrent encore un Livre apocryphe : Bel et le Dragon. Les Hébreux savaient bien qu'ils avaient écrit ces derniers livres de leurs propres mains, mais malgré cela les Chrétiens n'hésitèrent pas à les rebaptiser « *Parole de Dieu* ». Les Chrétiens se heurtèrent donc très tôt à la tradition hébraïque qui possédait sa propre sagesse et qui avait transmis l'ensemble de ces livres dans un classement qui n'était pas le fruit du hasard.

1. Commentaire de la Bible hébraïque.

Les Protestants revinrent aux seuls livres canoniques hébraïques, excluant *les Apocryphes* précités, sans reprendre la classification en trois sections. Ces livres différents, de par leur nature, sont appelés « *Parole de Dieu* ». Les trois grandes églises actuelles du Christianisme (Catholique, Orthodoxe et Protestante) n'ont donc pas la même Bible, le canon de leurs écritures étant différent. Dans l'Eglise catholique, ce canon (liste officielle) fut, durant des siècles, discuté et définitivement fixé le 8 avril 1546 et en 1672 chez les Orthodoxes, après d'âpres discussions. Chez les Protestants, il est généralement le même que celui de la Bible originelle (Tanakh) en ce qui concerne l'Ancien Testament, mais dans un ordre différent ». Le Pr Jaroslav Pelikan confirme : « *Les Apocryphes, bien qu'ils soient un pur produit du Judaïsme, ne font pas partie du canon hébraïque de la Bible, mais ils sont inclus dans le canon chrétien de l'Ancien Testament pour l'Eglise catholique romaine comme pour l'Eglise orthodoxe* » (p. 47).

Les chercheurs musulmans ne sont pas seuls à relever *cette diversité des Bibles* et les contradictions qui existent entre elles. De nombreux chercheurs et auteurs occidentaux ont étudié d'une manière impartiale les textes religieux juifs et chrétiens et ont mis en exergue les différences existant entre les conceptions bibliques des deux religions et des courants actuels du Christianisme plus spécialement. Parmi ces chercheurs, citons le Dr Maurice Bucaille qui écrit dans son livre *La Bible, le Coran et la science*¹ : « *Comment cet assemblage, extrêmement disparate par le contenu, de livres écrits pendant une période de sept siècles au moins, provenant de sources extrêmement variées qui ont été ensuite amalgamés à l'intérieur d'un même ouvrage, a-t-il pu au fil des siècles parvenir à constituer un tout indissociable et devenir –avec quelques variantes selon les communautés– le livre de la Révélation judéo-chrétienne, « le canon », mot grec auquel le sens d'intangibilité est attaché ?* ».

L'amalgame ne date pas du Christianisme, mais du Judaïsme lui-même, avec sans doute une première étape au VII siècle avant J.C, les

1. Cf. *La Bible, le Coran et la science*, éd. Seghers, Paris, 1976.

livres postérieurs étant venus s'ajouter aux premiers retenus. Il faut remarquer cependant la place toute privilégiée accordée de tout temps aux cinq premiers livres formant *la Torah ou Pentateuque*. Les annonces des prophètes (promesse d'un châtement en fonction des fautes) s'étant accomplies, on n'eut pas de mal à ajouter leurs textes aux livres précédemment admis. Il en fut de même des promesses d'espérance prodiguées par les mêmes prédicateurs. Au II^e siècle avant J.C, *le Canon* des prophètes est constitué. Les autres livres comme *les Psaumes*, en fonction de leur rôle liturgique, furent intégrés avec les autres écrits comme *les Lamentations et les écrits de Sagesse, de Salomon ou de Job*.

« Le Christianisme, initialement judéo-christianisme, si bien étudié – on le verra plus tard – par les auteurs modernes comme le cardinal Daniélou, avant de subir sa transformation sous l'influence de Paul, a très normalement reçu cet héritage de l'Ancien Testament auquel les auteurs des Evangiles se sont si étroitement rattachés. Mais si l'on a fait la purge des Evangiles en éliminant les Apocryphes, on n'a pas cru devoir effectuer le même tri pour l'Ancien Testament et l'on a pour ainsi dire tout accepté, tout ou à peu de chose près.

« Qui osa contester quoi que ce soit concernant cet amalgame disparate jusqu'à la fin du Moyen Age, en Occident tout au moins ? Personne ou presque. De la fin du Moyen Age au début des Temps Modernes, quelques critiques se firent jour ; on l'a vu plus haut, mais les Eglises ont toujours réussi à imposer leur autorité. Une authentique critique textuelle est certes née de nos jours mais, si ses spécialistes ecclésiastiques ont consacré beaucoup de talent à examiner une multitude de points de détail, ils ont jugé préférable de ne pas aller trop de l'avant dans ce qu'ils appellent avec euphémisme « des difficultés ».

2. Les Bibles et leurs spécificités

Avec ce nouveau livre de Jaroslav Pelikan, la critique a fini par aller de l'avant pour analyser avec le scalpel de la science les textes judéo-chrétiens et montrer les contradictions, les oppositions et les discordances qui les caractérisent. En effet, notre auteur, après une longue et

minutieuse étude, est arrivé à la conclusion qu'il n'y a pas *une seule Bible* avec tout ce que ce nom connote comme symbolique et contenu, mais *plusieurs Bibles*, chacune ayant ses propres spécificités.

De prime abord, il montre la première des discordances entre la Bible hébraïque et la Bible chrétienne, qui se situe au plan de la dénomination. C'est ainsi qu'il écrit : « *En raison de la place capitale du texte sacré dans le Judaïsme comme dans le Christianisme, la dénomination des parties et des livres de la Bible est bien plus qu'une question de noms. Les Chrétiens ont coutume de parler de « l'Ancien Testament » et du « Nouveau Testament » : l'opposition entre les mots « ancien » et « nouveau » — sans l'avouer explicitement — véhicule des connotations peu flatteuses de « remplacé » ou de « dépassé » pour le premier. J'ai gardé dans cet ouvrage l'appellation de « Nouveau Testament », puisque c'est ainsi que les Chrétiens le nomment. En revanche, au lieu d'« Ancien Testament » ou des tentatives récentes de néologismes « politiquement corrects » (Premier Testament) ou (Ecritures hébraïques), j'ai utilisé pour l'Écriture hébraïque le terme employé dans le Judaïsme qui parle de Tanakh, acronyme formé avec les premières lettres des titres de ses trois parties : Thora (les Cinq Livres de Moïse, ou Pentateuque), Nebiim (les Prophètes) et Ketoubîm (les Ecrits). Je ne parle d'« Ancien Testament » que pour faire référence à sa place dans la Bible chrétienne» (p.19).*

Après ce rappel de la première différence entre les Bibles juive et chrétienne, au niveau de la dénomination, l'auteur passe aux différences entre la Bible hébraïque (le Tanakh) et la Bible chrétienne. Il précise d'abord que la Bible hébraïque ne reconnaît que trois parties : Torah (la Loi, c'est-à-dire les cinq livres attribués à Moïse et que les chrétiens appellent le Pentateuque), Nebiim (les Prophètes) et Ketoubîm (les Ecrits ou Hagiographes). Les Apocryphes, bien qu'ils soient un pur produit du judaïsme, ne font pas partie du canon hébraïque de la Bible, mais ils sont inclus dans le canon chrétien de l'Ancien Testament, pour l'Église catholique romaine comme pour l'Église orthodoxe. Le Pentateuque et le Livre de Josué peuvent être considérés comme le récit de la constitution d'Israël en nation et de sa conquête de « *la terre promise* ». Les Prophètes constituent l'histoire

d'Israël en terre promise, en décrivant l'établissement et le développement de la monarchie et présentent les messages successifs des prophètes au peuple. *Les Ecrits* contiennent des méditations sur la place du Mal et de la Mort dans l'ordre des choses (*Livre de Job et l'Ecclésiaste*), des ouvrages de poésie (*les Psaumes* surtout) et quelques livres historiques supplémentaires ». (p. 47).

Telle est la conception qu'ont les Juifs de la Bible. Ils ont transmis la première partie de la Bible au monde et ne reconnaissent aucune valeur au *Nouveau Testament* (*les Evangiles* et autres textes postérieurs), lequel relate la vie, les actes et les paroles attribués à Jésus et à ses disciples. Les Juifs ne reconnaissent que leur *Bible* et rejettent tout ce qui a trait au *Nouveau Testament*. Il n'y a rien de plus normal, puisqu'ils ne croient pas en la prophétie ni au rôle de Messie attribué à Jésus par les Chrétiens. Mais que les Chrétiens eux-mêmes se revendiquent de Bibles différentes, voilà qui devient anormal. Il faut préciser, en effet, que chacune des trois grandes églises chrétiennes actuelles, (catholique, orthodoxe et protestante), possède *sa propre Bible* qui diffère des autres Bibles.

Il y a *la Bible grecque* ou *Septante* (soixante et onze livres à l'origine), la plus ancienne chez les Chrétiens et qui est devenue par la suite *la Bible de l'Eglise orthodoxe*. Le canon des Ecritures orthodoxes n'a été fixé définitivement qu'au Synode de Jérusalem en 1672. Par rapport à la Bible hébraïque, ce *canon* inclut d'autres livres écrits tardivement (en araméen ou en grec) et que les Juifs rejettent comme apocryphes. Il y a ensuite *la Bible latine* (soixante-treize livres), traduite initialement à partir de *la Septante grecque*, mais qui a connu des évolutions ultérieures, par le recours à des traductions, à partir des textes hébraïques. Sa composition latine « canonique » n'est devenue définitive qu'au Concile de Trente en 1546, c'est-à-dire seulement au XVI^{ème} siècle. On l'appelle *la Vulgate* adoptée par les catholiques.

Il y a enfin *la Bible protestante* (trente neuf livres), qui reprend le canon de la Bible hébraïque (pour ce qui concerne l'Ancien Testament), mais dans un ordre différent, sans retenir la classification hébraïque en trois sections ; sont donc exclus les sept livres suivants

(apocryphes pour les Juifs, mais qui figurent dans les Bibles catholiques et orthodoxe) : *Tobie, Judith, Sagesse, Ecclésiaste* (ou Siracide), *Baruch*, le Premier et le Deuxième livre des *Macchabées* ainsi que des fragments des livres d'*Esther* et de *Daniel*. Le Canon protestant a été définitivement adopté depuis les éditions du dix-neuvième siècle. Auparavant, les Protestants, suivant l'exemple de Luther, mettaient ces sept apocryphes précités en appendice à leurs éditions bibliques. Aujourd'hui, ils les excluent entièrement¹.

La constitution des *différentes Bibles* a donc pris des siècles. Les catholiques et les orthodoxes, comme on l'a vu, ont ajouté des livres considérés comme apocryphes par la tradition juive et ont bouleversé l'ordre canonique de cette source hébraïque qui avait sa logique interne, par sa répartition en trois sections distinctes. Ce classement n'était pas seulement le fruit du hasard, bien que la formation du Tanakh elle-même soit le fruit d'une longue histoire mouvementée et souvent dramatique. Ce classement traditionnel avait certainement une fonction initiatique propre². Ainsi donc, le Tanakh ou Bible hébraïque ne reconnaît pas les livres dits *Apocryphes*, suivi en cela par les Protestants, alors que les Catholiques et les Orthodoxes, eux, les intègrent dans leurs canons. « *Ils ont continué de garder cette position – sans toutefois qu'il y eût à leur sujet une prise de position officielle de ces Eglises – jusqu'à ce que les Eglises réformistes leur attribuassent (au mieux) un statut de deuxième classe, au motif qu'ils étaient des livres que l'Eglise lisait pour les exemples de vie et les leçons de mœurs (qu'ils contenaient) mais sans les employer à l'établissement d'aucune doctrine* ». Pour la majeure partie de la chrétienté, tout au long de l'histoire du Christianisme, ils faisaient très simplement partie de la Bible et ils en font toujours partie. Bien que les livres des Apocryphes soient tous d'origine hébraïque, ils ont joué un rôle beaucoup plus important dans l'histoire chrétienne que dans l'histoire juive » (p. 98).

1. Moïse, Jésus, Mohammed : les messages de Dieu à travers la Torah, l'Évangile et le Coran, l'ancien, le nouveau et le dernier Testament par Didier Ali Hamoneau, Editions La Ruche, Paris, 2003.

2. Idem.

En plus de cela, la Bible hébraïque ne reconnaît aucune origine divine aux Evangiles et autres textes postérieurs (comme par exemple les épîtres de Paul) qui forment, ce qu'on appelle, le Nouveau Testament. Notre auteur écrit à ce sujet : « *Selon le Judaïsme, la Thora écrite est complétée et parachevée dans la Thora orale, de sorte que le Talmud est, à plus d'un titre, l'équivalent juif du Nouveau Testament et pas simplement la contrepartie juive de la loi canonique de l'Eglise.* (p.119).

3. Les Bibles chrétiennes

Les Bibles chrétiennes se différencient de la Bible hébraïque, comme nous venons de le voir ; elles se différencient aussi entre elles, avec des caractéristiques propres à chacune d'elles. Avant d'aborder ce sujet, le Pr Pelikan fait une brève rétrospective de l'histoire de la composition du Nouveau Testament. Il écrit : « *Les plus anciens éléments de littérature chrétienne rassemblés semblent avoir été les lettres de saint Paul. Les usages liturgiques de l'Eglise de Rome font apparaître que les Evangiles ont été les premiers ouvrages chrétiens ajoutés au canon de l'Ancien Testament comme « Ecritures. » supplémentaires et que cela s'est produit vers le milieu du IIème siècle.*

« *C'est aussi de Rome, et apparemment toujours du IIème siècle, que date la plus ancienne liste existante des ouvrages composant le Nouveau Testament : « le fragment Muratori » a été publié en 1740 par Ludovico Muratori d'après un manuscrit latin des débuts du Moyen Âge, fondé sur des documents anciens. Il contient les noms des livres qui étaient lus dans les offices de l'Eglise romaine vers 200. A peu près dans le même temps – comme le suggèrent aussi les ouvrages des premiers auteurs chrétiens de Lyon, de Carthage et d'Alexandrie – les Evangiles, les épîtres de Paul et quelques autres lettres étaient considérés et utilisés comme Ecritures canoniques. Le recoupement des sources permet d'établir une liste qui semble recueillir l'unanimité et qui comporte les ouvrages suivants (dans*

l'ordre du Nouveau Testament actuel, et en abrégé) : Matthieu, Marc, Luc, Jean, Actes, Romains, 1 Corinthiens, 2 Corinthiens, Galates, Ephésiens, Philippiens, Colossiens, 1 Thessaloniciens, 2 Thessaloniciens, 1 Timothée, 2 Timothée, Tite, Philémon et 1 Jean » (p 142).

Après ce rappel sommaire de l'histoire de la composition des Evangiles et autres textes formant le Nouveau Testament, le Pr Jaroslav Pelikan expose les différences entre les Bibles des courants de la chrétienté en fonction de leurs attitudes face aux textes du canon du Nouveau Testament. Il écrit ainsi : *« A partir de ces mêmes sources, on peut aussi dresser une liste des livres contestés puis finalement inclus dans le canon du Nouveau Testament. L'Épître aux Hébreux appartient à cette catégorie ; elle semble avoir été acceptée dans l'Eglise orientale (orthodoxe) mais refusée dans l'Eglise occidentale (catholique), car elle ne figure pas dans le canon de Muratori et elle est mise en doute par d'autres auteurs. L'Épître de Jacques est encore plus controversée. Si la Première Épître de Pierre est presque universellement reconnue, elle ne figure pourtant pas dans le paragraphe précédent en raison de son absence du catalogue muratorien. Par ailleurs, la Seconde Épître de Pierre a été mise en doute par plusieurs auteurs chrétiens qui acceptaient la première dans le canon. L'Épître de Jude apparaît dans le canon de Muratori, mais elle a été rejetée ailleurs. Les trois Épîtres de Jean ont parfois été réunies dans un même volume, mais la deuxième et la troisième ne sont pas aussi généralement acceptées que la première. Quant à l'Apocalypse, elle a suscité davantage de controverses que tous les autres ouvrages intégrés dans le canon : d'une part, ce genre de littérature avait mauvaise presse en raison de son association fréquente avec les mouvements schismatiques et hérétiques, dès les débuts du Christianisme ; d'autre part, beaucoup ne croyaient pas que le même homme pût être l'auteur à la fois d'un Evangile et de l'Apocalypse ».*

« En général, les livres finalement intégrés au canon étaient associés d'une façon ou d'une autre au nom d'un apôtre – ce qui aide à comprendre l'intégration de l'Épître de Jude. En revanche, l'Épître aux Hébreux ne porte le nom d'aucun apôtre – l'attribution

à Paul, on l'a vu, est plus tardive – mais sa force intrinsèque semble avoir joué : s'il fallait un canon des écrits datant de la génération des apôtres, cet ouvrage devait en faire partie, quel que fût son auteur » (p.153). Il y a donc divergences entre les courants actuels du Christianisme au sujet des textes qui composent le Nouveau Testament avec les quatre Evangiles. Chaque courant possède ainsi sa propre conception de la Bible qui ne cadre pas avec celle des autres. Malgré les efforts de quelques théologiens réputés pour unifier ces conceptions, il n'en fut rien et chaque courant garda ses spécificités. C'est ainsi que notre auteur ajoute : « *Les écrits d'Eusèbe de Césarée (256-340) et de son cadet Athanase d'Alexandrie (295-373) montrent à l'évidence qu'un accord sur les ouvrages contestés était en vue vers le milieu du IV siècle et que le canon du Nouveau Testament – tel qu'il apparaît dans les Bibles chrétiennes actuelles – était prêt de connaître une acceptation quasi universelle. Ce canon apparaît pour la première fois en l'état dans une lettre d'Athanase datée de 367. Selon cette lettre, d'autres traditions gardèrent un temps leur singularité. C'est ainsi que l'école théologique d'Antioche ne reconnaissait généralement que trois « épîtres catholiques » — Jacques, 1 Pierre et 1 Jean — tandis que l'un de ses plus illustres représentants, Théodore de Mopsueste, rejetait la totalité de cette section du canon. L'Eglise d'Occident allait suivre la leçon d'Athanase d'Alexandrie sur ce point : en 382, un synode organisé à Rome par le pape (et futur saint) Damase 1^{er} consacra, sous l'influence de Jérôme le Dalmate (futur saint lui aussi, et Père de l'Eglise latine), l'adoption d'une liste d'ouvrages correspondant à celle d'Athanase d'Alexandrie (futur saint également et père de l'Eglise grecque). L'ensemble fut ratifié par le pape Gélase 1^{er}, grand pourfendeur des hérésies, à la fin du V^{ème} siècle. La même liste fut confirmée indépendamment, pour la province d'Afrique, en 393 à Hippo Regius, Bône, et à Carthage en 397 et 419, sous la direction de l'évêque Augustin de Tagaste (futur saint et Père de l'Eglise latine). Le second canon adopté au Sixième Concile œcuménique, à la fin du VII^{ème} siècle, paracheva formellement la formation du canon officiel du Nouveau Testament. Cela contraste avec le statut canonique de l'Ancien Testament dans l'Eglise, pour la*

fixation duquel il fallut attendre le concile de Trente, en 1546 – le statut des Apocryphes restant alors dans l'incertitude ».

De ce qui précède, il ressort que la diversité des Bibles est une chose bien réelle et très compliquée. Dix minutes de lecture comparative dans une librairie, comme l'écrit le Pr Jaroslav Pelikan dans son introduction, devraient suffire à n'importe qui pour relever les différences. Si la Bible hébraïque diffère des Bibles chrétiennes, ce qui va de soi, les Bibles chrétiennes diffèrent aussi les unes des autres, selon les trois courants actuels de la chrétienté : les catholiques, les orthodoxes et les protestants.

Bien plus, la consécration de ces Bibles, à travers l'histoire du Christianisme, ne fut pas chose facile, du moins pour ce qui concerne le Nouveau Testament (les Evangiles). *« En effet, des dizaines d'autres recueils évangéliques circulaient dans la chrétienté jusqu'au Concile de Nicée de 325 après Jésus-Christ. Ce Concile ne retint que les quatre cités comme canoniques, déclarant apocryphes les autres. C'est donc à l'issue d'un congrès qu'a été définie la « Parole de Dieu », pour les Chrétiens, trois siècles après le départ du Messager Jésus »*¹.

4. Le Coran

Parmi tous les textes sacrés, le Coran est un Livre unique et commun à tous les courants et écoles théologiques qui se réclament de l'Islâm : sunnites, chiites, ibadites. Tous les musulmans, quel que soit leur rite, récitent et lisent le même texte, sans différer sur aucun de ses versets. Jamais un musulman ne conteste une sourate du Coran ni un seul de ses versets. La recension faite par le calife 'Othmân fait l'unanimité parmi tous les musulmans et sert de référence à tous. J. Pelikan, conscient de cette particularité du Livre sacré des musulmans, écrit : *« Reste cependant que le Livre de*

1. Cf. la Torah, l'Evangile, le Coran : Etude critique » déjà cité.

l'Islam est uniquement le Coran. La doctrine musulmane correcte est que le Coran, tel qu'il est dans son arabe d'origine, est venu directement de Dieu à son prophète Mahomet (Muhammad) qui l'a transmis intact à ceux qui sont « soumis à la volonté du vrai Dieu Unique » (ce qui est la signification exacte du mot « musulman »). Malgré la profession de foi de l'Islam (Il n'y a de dieu que Dieu et Muhammad est Son prophète), l'équivalent musulman de la personne du Christ n'est pas la personne de Muhammad, mais bien le Coran, descendu du ciel – comme le Logos incarné de Dieu dans les Evangiles – pour demeurer sur la terre en tant que Révélation définitive de la volonté du seul vrai Dieu. Le Prophète est au service du Livre et non le contraire, et il ne participe en aucune façon à l'essence de Dieu, qu'Il soit béni ».

Il termine son exposé sur le Coran par ces propos : « Pour le Coran, tout autant que pour le Tanakh ou l'Ancien Testament, Abraham (vocalisé en « Ibrahim ») est aussi le père des croyants – plus par son premier fils Ismaël que par son second Isaac – et Moïse (vocalisé en « Moussa ») est le révélateur de la Loi et de la volonté première de Dieu. Les injonctions : « Et rappelle l'histoire d'Abraham telle qu'elle se trouve dans le Livre ». (S.19, v.41). Et : « Rappelle également l'histoire de Moïse, telle qu'elle est citée dans le Livre ». S.19, v51 se suivent de près. Par ailleurs, les musulmans partageaient avec les chrétiens la conviction que la religion du Livre impliquait une révélation progressive dans l'histoire non seulement de Moïse à Jésus, mais dorénavant de Jésus à Muhammad. Quant à Marie, la mère de Jésus, appelée « Miryam » comme la sœur de Moïse, elle est surnommée « héroïne du Coran » où elle occupe une position supérieure à celle de toutes les autres femmes. Le Coran partage avec le Tanakh et le Nouveau Testament la vénération de l'unique vrai Dieu : « Notre Dieu qui est votre Dieu est unique ».

L'auteur termine avec ces paroles sur le Coran : « Il est certain que tout juif pieux ou tout chrétien dévot devrait pouvoir prier Dieu selon les termes d'une sourate comme celle-ci, chérie depuis longtemps par les soufis et autres mystiques musulmans :

« Dieu est la lumière des cieux et de la terre !

*Sa lumière est comparable à une niche
Où se trouve une lampe : la flamme est dans un verre,
Le verre est semblable à une étoile brillante.
Cette lampe est allumée à un arbre béni :
L'olivier qui ne provient ni de l'Orient
Ni de l'Occident, et dont l'huile semble éclairer
Sans que le feu la touche – lumière sur lumière !
Dieu guide vers Sa lumière qui Il veut.
Dieu propose aux hommes des préceptes de sagesse,
Car Dieu a la connaissance de toute chose ».*

En conclusion, le livre du Pr Jaroslav Pelikan constitue une source capitale pour celui – chercheur ou profane – qui voudrait connaître la diversité des Bibles et les particularités de chacune d'elles. L'auteur le conduit, avec un style captivant et une rigueur d'historien sur les traces des textes sacrés juif et chrétien, en suivant leur cheminement historique complexe, leurs vicissitudes, leurs discordances, leurs particularités, leur fixation, leurs traductions dans d'autres langues puis leur codification définitive et leur diversité. Pour nous, l'analyse que livre le regretté Pr Jaroslav Pelikan nous ouvre de vastes horizons qui nous permettent de mieux comprendre le processus d'élaboration des Ecritures qui ont précédé la révélation du Coran.